



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

---

Année 1905

---

BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

1907



## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Allemagne <sup>1)</sup>	Autriche	Belgique	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	4.951 <sup>2)</sup>	335	17	8 <sup>1)</sup>	7
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	85.315 <sup>3)</sup>	—	—	70	156
	4.859	—	—	—	10
<b>Totaux</b>	90.174	—	—	70	166
c. Développement en kilomètres des fils { aériens . . . . . { en service . . . . . de réserve . . . . . souterrains { en service . . . . . de réserve . . . . .	537.954 <sup>4)</sup>	61.637	70.839 <sup>1)</sup>	439 <sup>2)</sup>	1.435
	53.765	—	—	—	85
	932.188 <sup>5)</sup>	215.344	44.023 <sup>2)</sup>	—	800 <sup>1)</sup>
	590.765	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	2.114.672	276.981	114.862 <sup>3)</sup>	439	2.320
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	804 <sup>6)</sup>	—	—	—	1 <sup>2)</sup>
	10.928 <sup>6)</sup>	115	123 <sup>4)</sup>	—	8 <sup>3)</sup>
	75 <sup>7)</sup>	24	32 <sup>5)</sup>	2 <sup>3)</sup>	1 <sup>4)</sup>
<b>Totaux</b>	11.807	139	155 <sup>5)</sup>	2	10
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	46.959	6.942	—	6	856
	387 <sup>8)</sup>	93	—	—	—
	104 <sup>9)</sup>	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	47.450	7.035	—	6	856
c. Développement des fils { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	276.432	24.919	21.181	6	1.955
	40.450	630	—	—	—
	251	—	175	—	—
<b>Totaux</b>	317.133	25.549	21.356 <sup>7)</sup>	6	1.955
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	4.963	467 <sup>1)</sup>	162	8	8
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	28.515	737	139 <sup>8)</sup>	10	14
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	584.105	53.051	27.023 <sup>9)</sup>	277 <sup>4)</sup>	870 <sup>5)</sup>
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	48 <sup>11)</sup>	— <sup>5)</sup>	—
b. Personnel des réseaux : Directeurs et adjoints . . . Ingénieurs . . . . . Chefs d'équipe et monteurs Ouvriers . . . . . Téléphonistes . . . . . Facteurs . . . . .	— <sup>10)</sup>	— <sup>2)</sup>	39 <sup>12)</sup>	1	—
	—	—	2 <sup>13)</sup>	— <sup>9)</sup>	—
	—	—	17 <sup>14)</sup>	2	— <sup>9)</sup>
	—	—	313 <sup>15)</sup>	1 <sup>7)</sup>	—
	—	—	324 <sup>16)</sup>	3 <sup>8)</sup>	—
	—	—	—	— <sup>9)</sup>	—
<b>Totaux</b>	—	—	743	7	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	1.009.229.992	163.654.823	53.900.920 <sup>17)</sup>	199.855	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	3.448.435	503.774 <sup>3)</sup>	76.776 <sup>18)</sup>	421 <sup>10)</sup>	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	16.344	—	6.840 <sup>19)</sup>	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	44.532 <sup>4)</sup>	—	60 <sup>11)</sup>	2.513
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	2.019.863	896.371 <sup>5)</sup>	1.117.164 <sup>20)</sup>	6.690 <sup>12)</sup>	—
	1.611.253	903.399	764.973 <sup>1)</sup>	717 <sup>12)</sup>	—
<b>Totaux</b>	1.016.325.887	166.002.899	55.866.673	207.743	2.513
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	191.120.866	2.315.586	1.164.317 <sup>21)</sup>	13.677 <sup>14)</sup>	50.409
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	68.967.617	6.884.693 <sup>6)</sup>	5.457.211	26.049 <sup>15)</sup>	87.454
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	1.072.789	283.630	21.511 <sup>22)</sup>	1.484	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	911 <sup>23)</sup>	—	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	28.541.244	2.137.696	1.416.494 <sup>24)</sup>	390	66.688
b. Recettes diverses . . . . .	—	277.517 <sup>7)</sup>	1.422 <sup>25)</sup>	362	—
<b>Totaux</b>	98.581.650	9.583.536 <sup>8)</sup>	6.897.549	28.285	154.142
<b>VIII. Dépenses.</b>					
Fr.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	34.472.265 <sup>26)</sup>	— <sup>16)</sup>	— <sup>7)</sup>
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	— <sup>11)</sup>	—	2.153.512	— <sup>16)</sup>	— <sup>7)</sup>
	—	—	4.936.117	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	7.089.629 <sup>27)</sup>	—	—

## téléphoniques, année 1905.

Cap de Bonne-Espérance Exploitation par l'Etat	Colonies portugaises				Danemark		Egypte Exploitation par l'Etat	Espagne Exploitation par l'Etat
	Ile S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Timor Exploitation par l'Administr. coloniale	Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>ies</sup> privées <sup>1)</sup>		
13 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	— <sup>2)</sup>	84	—	16 <sup>1)</sup>
3.576	200	33	41	367	— <sup>2)</sup>	11.993 <sup>11)</sup>	—	214 <sup>2)</sup>
1.240	—	—	—	—	— <sup>2)</sup>	114	—	—
4.816	200	33	41	367	—	12.107	—	214
6.201 <sup>2)</sup>	200 <sup>2)</sup>	78 <sup>2)</sup>	41 <sup>2)</sup>	367 <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	89.636 <sup>12)</sup>	—	1.366 <sup>2)</sup>
403	—	—	—	—	— <sup>2)</sup>	43.689 <sup>12)</sup>	—	—
2.478 <sup>13)</sup>	—	—	—	—	— <sup>2)</sup>	23.318 <sup>12)</sup>	—	—
855 <sup>13)</sup>	—	—	—	—	— <sup>2)</sup>	—	—	—
9.937	200	78	41	367	—	156.643	—	1.366
—	—	—	—	—	—	82 <sup>13)</sup>	—	—
23 <sup>4)</sup>	—	—	—	—	29 <sup>3)</sup>	598 <sup>13)</sup>	4	11
—	—	—	—	—	11 <sup>4)</sup>	—	—	—
23	—	—	—	—	40	680	4	11
101	—	—	—	—	2.200	21.401	220	731
142	—	—	—	—	3 <sup>5)</sup>	200	—	—
—	—	—	—	—	272 <sup>6)</sup>	27	—	—
243	—	—	—	—	2.475	21.628	220	731
204	—	—	—	—	7.328	35.823	880	1.495
284	—	—	—	—	51 <sup>5)</sup>	408	—	—
—	—	—	—	—	435	54	—	—
488	—	—	—	—	7.814	36.285	880	1.495
13	4	1	1	1	63	622	2	28 <sup>1)</sup>
50	4 <sup>3)</sup>	—	—	22	131	1.065 <sup>14)</sup>	4	10
5.089 <sup>5)</sup>	75 <sup>4)</sup>	41 <sup>3)</sup>	50 <sup>3)</sup>	2	657	51.497	—	550 <sup>4)</sup>
5.152	83	42	51	25	851	53.184	6	588
—	1 <sup>5)</sup>	—	—	—	—	61	—	7
—	4	—	1 <sup>4)</sup>	2	—	92	—	22
— <sup>6)</sup>	—	—	—	—	—	49	—	—
—	7	— <sup>4)</sup>	1	—	— <sup>7)</sup>	87	—	3
—	1	—	3	4	—	550	—	12
—	7 <sup>6)</sup>	—	2 <sup>5)</sup>	26 <sup>3)</sup>	—	1.550 <sup>15)</sup>	—	17
—	—	—	—	44	—	35	—	10
—	20	—	7	76	—	2.424	—	71 <sup>5)</sup>
8.711.154	74.145	14.543	18.000	—	—	101.769.200	—	243.725
34.632	366	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	— <sup>8)</sup>	—	—	—
—	—	—	—	—	—	100.600	—	—
—	—	—	—	181	—	—	—	—
—	—	—	—	245 <sup>14)</sup>	—	—	—	—
—	—	—	—	581 <sup>14)</sup>	309.343 <sup>9)</sup>	—	—	—
—	—	—	—	—	149.530 <sup>9)</sup>	—	—	—
8.745.786	74.511	14.543	18.000	1.007	458.873	101.869.800	—	243.725
295.078	—	—	—	—	813.335	6.167.500	46.267	42.320
Fr.						Fr.	Fr.	Fr.
1.020.463	6.674	2.420	822	373	Fr.	4.906.372	—	—
14.684	332	—	—	222	— <sup>8)</sup>	105.946	—	—
9.652	10.918	—	—	—	—	208.247	—	981.156 <sup>6)</sup>
61.605	—	—	—	—	—	612.469	60.138	—
—	—	—	—	—	—	750	36.790	—
1.106.404	17.924 <sup>7)</sup>	2.420 <sup>5)</sup>	822 <sup>6)</sup>	595 <sup>5)</sup>	673.733	5.833.784	96.928	981.156
3.271.988	—	—	—	18.540	— <sup>10)</sup>	21.501.989	—	—
85.354	20.769	— <sup>6)</sup>	4.935	3.675	— <sup>10)</sup>	2.410.801	—	—
—	8.884	—	2.876	2.143	— <sup>10)</sup>	—	—	—
85.354	29.653 <sup>7)</sup>	—	7.811 <sup>6)</sup>	5.818	—	2.410.801	—	—

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Espagne		France Exploitation par l'Etat	Grande-Bretagne et Irlande	
	Exploitation par la „Compania interurbana del Nord-este de España"	Exploitation par plusieurs Compagnies		Exploitation par l'Etat 1)	Exploitation par la „National Telephone Co"
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	—	56 7)	4.644	232 2)	1.096
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . .	—	4.874	23.444	4.258	—
{ souterraines . . . . .	—	—	7.084	2.317 3)	—
<b>Totaux</b>	—	4.874	30.528	6.575 4)	—
c. Développement en { aériens . . . . .	—	47.148	127.697	21.046 5)	1.202.867
{ en service . . . . .	—	—	1.409	425	
{ de réserve . . . . .	—	—	293.749	148.361 6)	
{ souterrains { en service . . . . .	—	—	133.753	142.023 6)	
{ de réserve . . . . .	—	—	—	—	
<b>Totaux</b>	—	47.148	556.608	311.855	1.202.867
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . .	—	—	49	—	—
{ à fil double . . . . .	19	—	8.321	1.606 8)	
{ internationaux . . . . .	—	—	47	7 9)	
<b>Totaux</b>	19	—	8.417	1.613	—
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . .	2.177	—	62.454	18.304 10)	—
{ souterraines . . . . .	—	—	179	610 10)	
{ sous-marines . . . . .	—	—	67	283	
<b>Totaux</b>	2.177	—	62.700	19.197	—
c. Développement des fils { aériens . . . . .	7.183	—	287.498	185.575	—
{ souterrains . . . . .	—	—	6.485	19.289 12)	
{ sous-marins . . . . .	—	—	251	1.319	
<b>Totaux</b>	7.183	—	294.234	206.183	—
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	—	56	4.650	654 14)	1.195
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	26	91	8.010	1.029	5.525
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	—	15.747	137.725	43.760	362.413
<b>Totaux</b>	26	15.894	150.385	45.443	369.133
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	54	—	15.702
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	—	—	206	—	
Ingénieurs . . . . .	—	—	704 15)	—	
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	—	—	1.361 15)	—	
Ouvriers . . . . .	—	—	4.618	1.852 15)	
Téléphonistes . . . . .	—	—	72	—	
Facteurs . . . . .	—	—	—	—	
<b>Totaux</b>	—	—	7.015	—	15.702
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	—	—	217.002.001	—	509.782.000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	972.370 16)	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	95.502	89.800	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	1.613.260	3.221.200 17)	
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . .	—	—	1.589.341	—	
{ arrivée . . . . .	—	—	—	—	
<b>Totaux</b>	—	—	220.300.104	4.283.370	509.782.000
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	—	—	15.630.142	18.080.221 18) 19)	16.490.812
<b>VII. Recettes.</b>					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	—	3.383.958	23.899.490	6.622.475 20)	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	25.075	—	229.775 21)	—
<b>Totaux</b>	—	—	8.635.644	1.117.225	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	11.690.925 22)	—
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	42.050 23)	—
<b>Totaux</b>	—	3.409.033	32.535.134	19.702.450	—
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	— 24)	119.081.000 24)	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . .	—	—	— 25)	5.044.450 25)	—
{ Matériel . . . . .	—	—	—	22.426.675	—
<b>Totaux</b>	—	—	—	27.471.125	—

## téléphoniques, année 1905.

Grèce	Guinée française	Hongrie		Indes néer- landaises	Indo-Chine française	Italie		Japon 1)
		Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées			Exploitation par l'Etat 1)	Exploitation par des Cies privées 1)	
4 1)	—	104 1)	1 2)	48 2)	8 1)	2	100	31
650	6	3.352	28	25.698	185	83	5.344	2.727
—	—	132	—	215	78	6	190	104
650	6	3.484	28	25.913 3)	263	89	5.534	2.831
2.580 2)	—	33.306 2)	28	32.746 4)	574 2)	1.225 2)	54.671 2)	87.288 2)
—	75	7.150 2)	4	191	—	—	4.398 2)	—
—	—	48.772	—	215 5)	1.543 3)	35 3)	33.402 3)	94.338 3)
—	—	19.981	—	147 5)	—	—	7.022 3)	—
2.580	75	109.209	32	33.299	2.117	1.260	99.493	181.626
—	—	—	—	5	—	—	32 8)	159 4)
—	—	182 3)	—	4 6)	4 4)	43 4)	51 5)	—
—	—	20 3)	—	—	—	3 5)	—	—
—	—	202	—	9	4	46	83	159
—	—	17.662	—	1.334	6	3.908	1.920	2.315
—	—	5	—	—	—	4	—	2
—	—	—	—	—	—	12	—	3
—	—	17.667	—	1.334	6	3.924	1.920	2.320
—	—	75.298	—	3.428	48	4.850	2.604	18.526 2)
—	—	946	—	—	—	4	—	101
—	—	—	—	—	—	12	—	124
—	—	76.244	—	3.428	48	4.866	2.604	18.751
7	1	978	1	111	8	—	—	191
3	—	1.199	—	41 7)	4	83	717	149
840 2)	47	27.982	40	5.850	505 5)	1.241	29.218	38.961
850	48	30.159	41	6.002	517	1.324	29.935	39.301
—	—	—	—	34	— 9)	—	—	—
45	—	—	—	66 8)	—	—	89	—
3	—	—	—	5	—	—	42	—
7	—	—	—	30	—	—	220	—
12	—	—	—	279 9)	—	—	448	—
— 4)	—	—	1	309 10)	12 7)	—	823	—
12	—	—	—	98 11)	—	—	83	—
79	—	—	—	821	12 8)	—	1.705	—
—	25.600	81.838.731	29.120	9.181.523 12)	94.001 9)	5.821.746	102.864.504	146.626.392
—	—	268.266 5)	—	8.347	33 9)	—	—	1.574.633 7)
— 5)	—	—	—	1.825	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	113.707 6)	—	—	906 10)	—	—	433.675 13)
—	—	114.663 6)	—	—	—	—	—	354.471 13)
—	—	82.335.367	29.120	9.191.695	94.940	5.821.746	102.864.504	148.989.171
—	—	917.247 7)	—	8.295	54.338	654.497	690.596	1.663.851
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
98.785	4.725	4.118.716	—	1.543.515 13)	38.290 11)	179.049	4.190.164	5.373.616
—	—	99.327	—	16.339	8	—	—	202.341
—	—	—	—	8.444 14)	330 12)	—	—	412.271
24.748	—	1.289.506	—	123.461	—	680.234 7)	381.578	1.365.060
—	—	—	—	182.871	—	—	—	23.188
125.533	—	5.507.549	—	1.874.630	38.628	859.283	4.571.742	7.376.476 9)
— 9)	—	— 8)	—	1.355.818 15)	144.750	— 6)	—	— 6)
— 9)	—	— 8)	—	502.738	38.288	— 6)	1.292.711	— 6)
—	—	—	—	253.857	23.500	—	1.135.984	—
—	—	—	—	756.595 16)	61.788	—	2.428.695	—

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Japon		Luxembourg	Natal	
	Formose <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat	Corée <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	4	6	74 <sup>1)</sup>	8 <sup>1)</sup>	1 <sup>9)</sup>
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . .	180	71	130	208	56
	1	—	—	7	23
<b>Totaux</b>	181	71	130	215	79
c. Développement en kilomètres des fils { aériens . . . . .	2.511	953	1.356 <sup>2)</sup>	2.542 <sup>2)</sup>	902
	—	—	—	—	—
	83	—	—	653 <sup>3)</sup>	2.982
	—	—	—	—	1.494
<b>Totaux</b>	2.594	953	1.356	3.195	5.378
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . .	—	—	200	—	—
	—	—	37	—	—
	—	—	8 <sup>8)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	245	—	—
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . .	356	55	1.524	—	—
	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	356	55	1.524	—	—
c. Développement des fils { aériens . . . . .	1.036	387	3.423	518 <sup>4)</sup>	—
	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	1.036	387	3.423	518	—
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	4	10	74	8	1
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	22	12	192	6	11
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	877	1.034	2.499	1.100	1.022
<b>Totaux</b>	903	1.056	2.765	1.114	1.034
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	—	—	—	—	2
	—	—	—	4	1
	—	—	—	30	12
	—	—	—	5	2
	—	—	—	17 <sup>5)</sup>	16
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	—	56	33
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	4.262.240	4.648.639	1.392.255	—	6.000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	13.446 <sup>7)</sup>	3.988	7.127	352	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	314 <sup>8)</sup>	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	122	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . .	9.955 <sup>9)</sup>	356	6.573 <sup>9)</sup>	—	—
	5.182 <sup>9)</sup>	322	5.067 <sup>9)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	4.290.823	4.653.305	1.411.458	—	—
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	57.627	123.444	1.649.623	—	—
<b>VII. Recettes.</b>					
<b>A. Conversations urbaines.</b>					
a. Abonnements . . . . .	Fr. 182.068	Fr. 144.441	Fr. 169.003 <sup>1)</sup>	Fr. 157.975	Fr. 325.000
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	3.926	1.042	14.712	430	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	11.111 <sup>8)</sup>	2.490	—
<b>B. Conversations interurbaines.</b>					
a. Taxes des conversations . . . . .	42.736	38.956	22.438	—	—
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	228.730 <sup>9)</sup>	184.439 <sup>9)</sup>	217.264	160.895	—
<b>VIII. Dépenses.</b>					
<b>a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .</b>					
Personnel . . . . .	— <sup>9)</sup>	— <sup>9)</sup>	2.295.955	1.712.875	1.249.650
Matériel . . . . .	— <sup>9)</sup>	— <sup>9)</sup>	96.269 <sup>10)</sup>	283.075	263.150
<b>Totaux</b>	—	—	96.269	283.075	589.825

## téléphoniques, année 1905.

Norvège	Nouvelle-Calédonie	Orange River Colony	Pays-Bas			Portugal	Roumanie
			Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>2)</sup>	Exploitation par l'Etat		
27 <sup>2)</sup>	200	15	—	26 <sup>14)</sup>	37 <sup>14)</sup>	3	7 <sup>2)</sup>
721	9.512	184	264	1.071	661 <sup>15)</sup>	27	637
108 <sup>3)</sup>	13 <sup>21)</sup>	—	640	392	771	—	33
829 <sup>4)</sup>	9.525	184	904	1.463	738	27	670
20.560 <sup>5)</sup>	41.124 <sup>22)</sup>	296 <sup>1)</sup>	264 <sup>2)</sup>	7.788	3.026	328	5.280 <sup>3)</sup>
41	—	7	—	104	40 <sup>15)</sup>	—	—
24.308 <sup>6)</sup>	—	—	61 <sup>3)</sup>	37.075	4.704 <sup>15)</sup>	—	3.257
11.000	583 <sup>23)</sup>	—	579	13.664	2.868	—	653
55.909	41.707	303	904	58.631	10.638	328	9.190
35 <sup>7)</sup>	—	12	—	—	—	—	2.344 <sup>4)</sup>
235 <sup>7)</sup>	— <sup>24)</sup>	—	—	282 <sup>1)</sup>	—	—	1.153 <sup>5)</sup>
7 <sup>8)</sup>	—	—	—	20 <sup>2)</sup>	—	—	2 <sup>9)</sup>
277	—	12 <sup>2)</sup>	—	302	—	1	3.499
8.668 <sup>9)</sup>	12.903	531	—	2.175	—	333	27.075 <sup>7)</sup>
— <sup>10)</sup>	5	—	—	183 <sup>3)</sup>	—	—	—
484 <sup>11)</sup>	54	1	—	73 <sup>4)</sup>	—	—	2
9.152	12.962 <sup>25)</sup>	532	—	2.431	—	333	27.077
31.021	22.991	744	—	—	—	666	33.895 <sup>8)</sup>
47	1.032	—	—	—	—	—	—
991	232	1	—	31.472	—	—	4
32.059 <sup>12)</sup>	24.255 <sup>25)</sup>	745	—	31.472	—	666	33.899
355 <sup>13)</sup>	596	15	1	187 <sup>5)</sup>	31	—	198
1.096 <sup>14)</sup>	1.415	25 <sup>3)</sup>	4	233 <sup>6)</sup>	151	—	2.897 <sup>9)</sup>
16.487	23.228	152	181	1.023 <sup>7)</sup>	18.723	—	4.410 <sup>10)</sup>
17.938	25.239	192	186	1.443	18.905	—	7.505
—	—	—	1	—	—	—	—
25	242	—	—	—	20	—	18
4	11	—	—	— <sup>8)</sup>	16	—	14
22 <sup>15)</sup>	—	—	— <sup>4)</sup>	— <sup>8)</sup>	51	—	27
128	217	—	— <sup>4)</sup>	— <sup>8)</sup>	168	—	95
227	860	—	2	251 <sup>9)</sup>	321	—	149
3 <sup>1)</sup>	77	—	3 <sup>5)</sup>	—	16	—	52
409	1.407	—	6	251	592	—	—
44.174.164	45.223.941	66.500	150.000	40.847 <sup>19)</sup>	41.688.769 <sup>16)</sup>	15.084.216 <sup>16)</sup>	2.660.130
215.000 <sup>16)</sup>	912.196	2.145	300	210	145.644 <sup>16)</sup>	21.151 <sup>16)</sup>	30.896
—	—	—	—	4.278	—	—	—
—	113.981	—	—	—	—	—	—
167.195 <sup>17)</sup>	52.811	—	—	12.086	224.560	118.303	126.332 <sup>12)</sup>
118.431 <sup>17)</sup>	52.948	— <sup>5)</sup>	—	7.208	166.086	45.531	84.285
44.674.790	46.355.877	68.645	150.300	64.629	42.225.059	15.269.201	2.901.643
2.364.870 <sup>18)</sup>	2.482.259 <sup>26)</sup>	3.617	—	1.905.599 <sup>11)</sup>	—	—	549.764 <sup>13)</sup>
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
—	1.272.465	14.265 <sup>6)</sup>	21.688 <sup>6)</sup>	—	—	11.229	328.360 <sup>14)</sup>
— <sup>19)</sup>	197.701	573	—	2.084	—	—	473.907
—	57.044 <sup>27)</sup>	—	—	21.276	—	—	6.599
—	37.301	7.238	188	1.289.775	—	24.380	— <sup>15)</sup>
—	—	—	—	9.798 <sup>12)</sup>	—	—	—
—	1.564.511	22.076	21.876	1.322.933	—	35.609	808.866
— <sup>19)</sup>	6.247.718	— <sup>7)</sup>	—	585.227	—	— <sup>1)</sup>	— <sup>16)</sup>
— <sup>19)</sup>	618.984	7.248	42.910	310.889	—	— <sup>1)</sup>	— <sup>16)</sup>
—	795.006 <sup>28)</sup>	— <sup>7)</sup>	172.605	1.662.985 <sup>13)</sup>	—	— <sup>1)</sup>	—
—	1.413.990	—	215.515	1.973.874	—	— <sup>1)</sup>	—

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Russie		Sénégal	Serbie	Suède
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des particuliers	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	97	10	4 <sup>1)</sup>	18 <sup>1)</sup>	154
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . .	7.263	1.266	77	506	}
{ souterraines . . . . .	37	452	—	11	
<b>Totaux</b>	7.300	1.718	77	517	—
c. Développement en kilomètres des fils { aériens . . . . .	55.456	15.272	129 <sup>2)</sup>	2.792 <sup>2)</sup>	} 90.792 <sup>1)</sup>
{ de réserve . . . . .	4.553	14.635	—	—	
{ souterrains { en service . . . . .	5.254	58.828	—	2.138 <sup>3)</sup>	
{ de réserve . . . . .	2.901	37.192	—	—	
<b>Totaux</b>	68.164	125.927	129	4.930	90.792
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . .	27	1	—	2 <sup>4)</sup>	16
{ à fil double . . . . .	5	—	—	30	1.694
{ internationaux . . . . .	—	—	—	2	12
<b>Totaux</b>	32	1	—	34	1.722
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . .	814 <sup>1)</sup>	81	—	867 <sup>5)</sup>	22.260
{ souterraines . . . . .	—	—	—	—	56
{ sous-marines . . . . .	—	—	—	—	152
<b>Totaux</b>	814	81	—	867	22.468 <sup>2)</sup>
c. Développement des fils { aériens . . . . .	3.443	—	—	2.055	74.229
{ souterrains . . . . .	—	226	—	—	999
{ sous-marins . . . . .	—	—	—	—	376
<b>Totaux</b>	3.443	226	—	2.055	75.604 <sup>3)</sup>
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	161	19	3	16	1.380
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	458	8	—	27	1.189
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	29.432	37.508	107	1.181	80.805 <sup>4)</sup>
<b>Totaux</b>	30.051	37.535	110	1.224	83.374
<b>V. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	1	—	—	—	97
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	40	85	—	4	211
Ingénieurs . . . . .	112	73	—	—	25 <sup>5)</sup>
Chefs d'équipe et monteurs	437	656	— <sup>6)</sup>	4 <sup>6)</sup>	340
Ouvriers . . . . .	—	—	—	134	1.200
Téléphonistes . . . . .	748	968	—	72	3.100 <sup>6)</sup>
Facteurs . . . . .	120	64	—	10	—
<b>Totaux</b>	1.458	1.846	—	224	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	154.653.305	101.631.698	20.350	2.558.255	224.177.000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	398	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	—	14	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . .	37.599	—	—	—	572.092
{ arrivée . . . . .	32.886	—	—	—	369.083
<b>Totaux</b>	154.723.790	—	20.350	2.558.667	225.118.175
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	2.161.774	—	—	141.997 <sup>7)</sup>	9.122.780 <sup>7)</sup>
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	8.267.640	—	2.325	131.320	5.743.881
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	90.216	—	—	84	—
c. Recettes diverses . . . . .	187.868	— <sup>3)</sup>	—	4.115	— <sup>8)</sup>
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	798.804	—	—	50.037	4.028.941 <sup>9)</sup>
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	22.456	— <sup>8)</sup>
<b>Totaux</b>	9.344.528	—	2.325	208.012	—
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	17.147.130	— <sup>3)</sup>	— <sup>4)</sup>	— <sup>8)</sup>	43.201.540
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . .	2.591.972	— <sup>8)</sup>	—	— <sup>8)</sup>	— <sup>10)</sup>
{ Matériel . . . . .	1.006.184	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	3.598.156	—	—	—	—

## téléphoniques, année 1905.

Suède	Suisse	Tunisie	Observations	
				Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées
4 <sup>11)</sup>	22 <sup>12)</sup>	366 <sup>1)</sup>	20 <sup>1)</sup>	<p><b>Allemagne.</b> — <sup>1)</sup> Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — <sup>2)</sup> La transformation des fils simples en fils doubles n'étant pas entièrement exécutée, une partie des abonnés est encore desservie par des fils simples avec retour par terre. — <sup>3)</sup> Non compris 1539 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 1552 km., un développement de 9253 km. et desservent 4482 postes d'abonnés. — <sup>4)</sup> Fils de bronze de 1,5 mm. — <sup>5)</sup> Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 30, 56 ou 112 conducteurs simples et 4, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 100, 112, 150, 168, 200, 224 ou 250 conducteurs doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer ou seulement en plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — <sup>6)</sup> Fils de bronze de 5, 4,5, 4, 3, 2,5, 2 ou 1,5 mm. et fils doubles métalliques de 5, 4, 3 ou 2 mm. — <sup>7)</sup> Fils aériens et fils qui sont en partie aériens, en partie souterrains ou sous-marins. — <sup>8)</sup> On emploie les câbles des réseaux urbains ou des câbles spéciaux. — <sup>9)</sup> Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation par une matière fibreuse ou papier et revêtement d'une armature en fils de fer ronds zingués. — <sup>10)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>11)</sup> La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.</p> <p><b>Autriche.</b> — <sup>1)</sup> Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — <sup>2)</sup> La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — <sup>3)</sup> 25 centimes par conversation de 3 minutes. — <sup>4)</sup> Y compris 40.678 phonogrammes. — <sup>5)</sup> 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — <sup>6)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Tarifs téléphoniques</i>, 2<sup>e</sup> édition, pages 80 à 101. — <sup>7)</sup> Droits pour la reconstruction des appareils, etc. — <sup>8)</sup> 100 francs = 95,50 couronnes.</p> <p><b>Belgique.</b> — <sup>1)</sup> Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2 et 2,4 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> A savoir: 238 km. de lignes sous-fluviales et 43.785 km. de lignes souterraines. Pour ces dernières, il a été employé: 1<sup>o</sup> des câbles isolés au papier et munis d'une gaine de plomb, à 350, 300 250, 225 200, 175, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 2<sup>o</sup> des câbles armés comme ceux sous 1<sup>o</sup> et munis, en outre, d'une armature de fils d'acier, à 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 3<sup>o</sup> des câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 50 et 25 paires de conducteurs. Tous les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — <sup>3)</sup> Dans ce nombre sont compris 4537 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 109 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — <sup>4)</sup> Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4, 2,5 3, 4, 5 et 5,5 mm. — <sup>5)</sup> Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 4, 5 et 5,5 mm. — <sup>6)</sup> Y compris 49 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — <sup>7)</sup> A savoir: 16.813 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 6550 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 4543 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — <sup>8)</sup> Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont les plus importants sont pourvus de plusieurs cabines. — <sup>9)</sup> A savoir: 23.292 postes primaires et 3731 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. 18.528 de ces postes primaires sont reliés par un double fil aux bureaux centraux. — <sup>10)</sup> Au 31 Décembre 1905, il y avait 80 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 13 abonnés au service</p>
—	—	15.640	460	
—	—	679 <sup>2)</sup>	—	
—	—	16.319	460	
63.801	2.719	47.782 <sup>3)</sup>	793 <sup>2)</sup>	
—	—	165.038 <sup>4)</sup>	—	
63.801	2.719	212.820	793	
—	—	101 <sup>5)</sup>	10 <sup>3)</sup>	
—	—	708 <sup>6)</sup>	25	
—	—	36 <sup>7)</sup>	—	
—	—	754	35	
—	—	—	—	
18.137	552	19.770 <sup>8)</sup>	1.778	
—	—	— <sup>10)</sup>	14	
18.137	552	19.770	1.792	
197	35	366	42	
—	—	1.053 <sup>11)</sup>	44	
41.000	1.095	55.039	808	
41.197	1.130	56.458	894	
—	—	— <sup>12)</sup>	—	
—	—	90 <sup>13)</sup>	—	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	273	— <sup>5)</sup>	
—	—	436 <sup>14)</sup>	—	
—	—	520 <sup>15)</sup>	—	
—	—	5	—	
—	—	1.324	—	
—	—	29.914.161	670.437	
—	—	—	17.293	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	4.099	—	
—	—	140.195	—	
—	—	165.067	—	
—	—	30.223.522	687.730	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	6.454.480 <sup>16)</sup>	141.500	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	3.094.229 <sup>17)</sup>	50.841 <sup>6)</sup>	
—	—	1.494.529 <sup>18)</sup>	46.462	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	813.634 <sup>19)</sup>	1.816	
—	—	2.406.135 <sup>20)</sup>	31.954	
—	—	—	—	
—	—	7.808.527	131.073	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	33.401.409	— <sup>5)</sup>	
— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	2.151.033	— <sup>5)</sup>	
—	—	5.657.494 <sup>21)</sup>	—	
—	—	7.808.527	—	

## Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

international et 8 abonnés aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — <sup>11)</sup> La direction du service téléphonique est exercée par le directeur *technique* des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le directeur technique). — <sup>12)</sup> Ce nombre ne comprend pas les chefs de réseau qui s'occupent en même temps de télégraphie. — <sup>13)</sup> Chefs des réseaux de Bruxelles et de Liège; sont déjà compris sous la rubrique „directeurs et adjoints“. — <sup>14)</sup> Contre-maitres et brigadiers de ligne. — <sup>15)</sup> Ouvriers s'occupant exclusivement de téléphonie. — <sup>16)</sup> 19 hommes et 305 femmes. — <sup>17)</sup> Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — <sup>18)</sup> 2381 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — <sup>19)</sup> Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — <sup>20)</sup> Transmission gratuite. — <sup>21)</sup> A savoir: 6747 avis téléphoniques (taxe 35 centimes, voir observation 19), 802.097 communications du service intérieur (dont 680.326 de 5 minutes ou moins et 121.771 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 355.473 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités, pour lesquelles il a été échangé 252.196 communications proprement dites. — <sup>22)</sup> Dont fr. 1722 pour avis téléphoniques. — <sup>23)</sup> A savoir: fr. 391 pour cartes payantes et fr. 520 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — <sup>24)</sup> A savoir: fr. 923.610 du service intérieur (dont fr. 59.398 pour abonnements et fr. 2369 pour avis téléphoniques) et fr. 492.885 du service international, part belge (dont fr. 19.056 pour abonnements). — <sup>25)</sup> Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires (modifications aux installations à charge des abonnés, etc.). — <sup>26)</sup> Y compris un capital de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés. — <sup>27)</sup> Dont fr. 4.652.382 pour travaux de premier établissement.

**Bosnie-Herzégovine.** — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Fils aériens doubles de bronze de 2 mm. de diamètre. — <sup>4)</sup> Y compris 3 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — <sup>5)</sup> Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>6)</sup> Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — <sup>7)</sup> A titre permanent, salaire fr. 2. — <sup>8)</sup> 3 dames aussi employées au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — <sup>9)</sup> Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — <sup>10)</sup> Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — <sup>11)</sup> Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — <sup>12)</sup> 10 centimes par télégramme. — <sup>13)</sup> Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante“ ou „télégraphe restant“. — <sup>14)</sup> A savoir: 12.617 conversations entre 7 abonnés de Bosnisch Brod et ceux de Brood <sup>1</sup>/<sub>S.</sub> qui payent un abonnement annuel de fr. 50 et 61 conversations de fr. 0,20 entre non-abonnés, et 999 conversations se rapportant aux deux circuits internationaux: Bosnisch Brod (Hongrie) et Dobrlin (Hongrie). Pour ces dernières, l'unité de temps par conversation est fixée à 3 minutes et la taxe à fr. 2, dont 80 % revenant à la Hongrie et 20 % à la Bosnie-Herzégovine. — <sup>15)</sup> A savoir: fr. 20.385 pour les abonnements et fr. 5664 comme frais de première installation. — <sup>16)</sup> Par suite de la réunion des services des télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

**Bulgarie.** — <sup>1)</sup> Les câbles sont à 40 conducteurs doubles de fil de cuivre de 1 mm. de diamètre, isolés au papier et à l'air sec, mis sous gaine de plomb et protégés par une armature en acier. — <sup>2)</sup> Fil de fer. — <sup>3)</sup> Fil de fer et fil de bronze. — <sup>4)</sup> Câble plongé dans le Danube entre la Bulgarie et la Roumanie. — <sup>5)</sup> Dont 41 postes d'abonnement d'Etat et 77 postes d'abonnement de service. — <sup>6)</sup> Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>7)</sup> La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

**Cap de Bonne-Espérance.** — <sup>1)</sup> A savoir: 2 à fil simple avec retour par terre et 11 circuits métalliques. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre pesant 19,74 grammes par mètre. — <sup>3)</sup> Câbles revêtus de plomb contenant de 16 à 204 paires de conducteurs. — <sup>4)</sup> Fil de cuivre pesant 19,74 grammes par mètre. — <sup>5)</sup> Les chiffres donnés dans les renseignements des années précédentes ne représentaient que les lignes jointes directement aux stations centrales. — <sup>6)</sup> Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.

**Colonies portugaises (île S. Thomé).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer et de cuivre dur de 1,5 et 2 mm. — <sup>3)</sup> Etablies dans les stations centrales. — <sup>4)</sup> 43 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>5)</sup> Direction spéciale. — <sup>6)</sup> Hommes. — <sup>7)</sup> D'après l'équivalent de 220 reis pour 1 franc.

**Colonies portugaises (Loanda).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer de 4 mm. — <sup>3)</sup> 29 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>4)</sup> La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — <sup>5)</sup> D'après l'équivalent de 220 reis pour 1 franc. — <sup>6)</sup> Les dépenses relatives au service téléphonique sont comprises dans celles concernant le service télégraphique.

**Colonies portugaises (Macao).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer et de cuivre dur de 2 mm. — <sup>3)</sup> 37 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>4)</sup> A la charge du directeur des travaux publics. — <sup>5)</sup> Hommes. — <sup>6)</sup> D'après l'équivalent de 220 reis pour 1 franc.

# Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

**Colonies portugaises (Timor).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer de 2,2 mm. — <sup>3)</sup> Hommes. — <sup>4)</sup> Télégrammes d'Etat affranchis de taxe. — <sup>5)</sup> D'après l'équivalent de 220 reis pour 1 franc.

**Danemark.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1905 au 31 Mars 1906. — <sup>2)</sup> Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — <sup>3)</sup> Fils d'acier de 3 mm. et fils de bronze et de cuivre de 2 à 4,5 mm. — <sup>4)</sup> La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Syltholm-Femarn et via Gjedser-Warnemünde), par cinq fils doubles de cuivre, dont 4 de 4 mm. et 1 de 3 mm. Avec la Suède et la Norvège, la communication est aussi établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingör-Helsingborg) par six fils doubles de cuivre, savoir respectivement 4 de 3 mm. et 2 de 4,5 mm. Les conversations téléphoniques avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingör-Helsingborg. — <sup>5)</sup> Câble souterrain avec 20 fils doubles avec un fil fin de fer. Isolation de papier imprégné, protégé par du plomb et rubans de fer. — <sup>6)</sup> En dehors des câbles sous-marins et souterrains exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, on emploie aussi des conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes à la correspondance téléphonique. — <sup>7)</sup> Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — <sup>8)</sup> Voir statistique des Compagnies privées. — <sup>9)</sup> La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — <sup>10)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>11)</sup> Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — <sup>12)</sup> Fils de bronze de 1,25—2,5 mm. et fils d'acier de 2,75—3,55—4,31 mm. — <sup>13)</sup> Câbles à isolation à papier et à l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — <sup>14)</sup> Dont 487 cabines publiques automatiques. — <sup>15)</sup> Ordinairement des dames.

**Egypte.** — <sup>1)</sup> Le service téléphonique est assuré par des agents du service télégraphique. — <sup>2)</sup> L'unité de temps est de 3 minutes. — <sup>3)</sup> Location de deux circuits loués à la Compagnie des téléphones de l'Egypte.

**Espagne.** — <sup>1)</sup> Dont 7 ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid et Saint-Sébastien, pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains; aussi entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits, à fils simples en acier ou en cuivre dur, étaient en 1905 au nombre de 1178 avec 2496 postes, et leur développement de fils de 9794 km. — <sup>2)</sup> Dont 99 km. des réseaux servant exclusivement au service officiel. — <sup>3)</sup> Dont 343 des réseaux servant exclusivement au service officiel. — <sup>4)</sup> Dont 190 destinés exclusivement au service officiel. — <sup>5)</sup> Non compris les agents affectés au service télégraphique et assurant en même temps le service téléphonique. — <sup>6)</sup> A savoir: I. fr. 63.116 produit des réseaux exploités par l'Etat; II. prélèvement à titre de droit canon: a) fr. 56.703 de la „Compañia interurbana del Nord-este de España“, b) fr. 817.930 des compagnies urbaines et c) fr. 44.007 des propriétaires des circuits particuliers. — <sup>7)</sup> Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 56, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao.

**France.** — <sup>1)</sup> Les équipes participent indifféremment aux travaux télégraphiques et aux travaux téléphoniques. — <sup>2)</sup> Les dépenses téléphoniques ne peuvent être évaluées; elles sont fusionnées avec celles de la poste et du télégraphe, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1903.

**Grande-Bretagne et Irlande.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1905 au 31 Mars 1906. Le trafic local est exploité en grande partie par la National Telephone Co. Les stations téléphoniques centrales appartenant aux autorités locales se sont augmentées au 31 Mai 1906 de 6, dont 2 ont été rachetées depuis par l'Etat. — <sup>2)</sup> Ce nombre ne comprend que les réseaux dans lesquels l'Etat possède des abonnés. Tous les abonnés sont desservis par des circuits métalliques. — <sup>3)</sup> Dont 3 km. de lignes sous-marines. — <sup>4)</sup> Ce chiffre représente la longueur totale des lignes affectées au service des abonnés ou des circuits reliant des stations centrales dans le même réseau, quoique ces lignes ont été établies, en partie, pour le service téléphonique interurbain et même pour le service télégraphique. — <sup>5)</sup> Pour la plupart fils de cuivre dur pesant 100 lbs. ou 150 lbs. par mille anglais. Pour quelques parties de lignes on emploie aussi du fil de bronze pesant 40 lbs. par mille anglais. — <sup>6)</sup> Dont 11 km. de fils sous-marins. — <sup>7)</sup> Les câbles souterrains sont principalement couverts de plomb et isolés au papier. Le poids des conducteurs des circuits desservant les abonnés est pour la plupart de 10 ou 20 lbs. par mille et de 40 lbs. pour des circuits courts entre deux stations centrales. La plupart des câbles desservant les abonnés de Londres contiennent 1212 conducteurs de 10 lbs. ou alors 434 conducteurs de 20 lbs. — <sup>8)</sup> Y compris 142 circuits, servant simultanément à la téléphonie et à la télégraphie. — <sup>9)</sup> A savoir: 5 avec la France (4 avec Paris et 1 avec Lille) et 2 avec la Belgique (Bruxelles). Les câbles sous-marins entre la Grande-Bretagne et la France ont une longueur de 21 milles nautiques, et ceux entre la Grande-Bretagne et la Belgique une longueur de 47 milles nautiques. Ces câbles sont formés d'un toron de 4 conducteurs en cuivre pesant 160 lbs. par mille nautique et isolés au moyen de gutta-percha pesant 300 lbs. par mille nautique. — <sup>10)</sup> Ces chiffres représentent la longueur totale des lignes téléphoniques interurbaines, quoique ces lignes ont été établies, en partie, pour le service télégraphique. — <sup>11)</sup> Circuits métalliques de fils en cuivre dur de 150, 200, 300, 400, 600 ou 800 lbs. par mille suivant la longueur du circuit. — <sup>12)</sup> Fils de cuivre pesant 100 ou

## Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

150 lbs. par mille, avec isolation de papier et une armature en plomb. — <sup>13)</sup> Longueur actuelle des fils. — <sup>14)</sup> Ce nombre comprend toutes les stations centrales interurbaines, auxquelles peu d'abonnés seulement sont reliés pour la communication interurbaine. — <sup>15)</sup> Femmes. Tous les autres employés sont en même temps affectés aux services postal et télégraphique. — <sup>16)</sup> Aucun relevé n'étant fait des communications demandées par les abonnés, ce chiffre se rapporte aux conversations entre cabines publiques et abonnés. — <sup>17)</sup> Chiffre approximatif. — <sup>18)</sup> Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — <sup>19)</sup> Ce chiffre comprend le nombre et la valeur des conversations échangées entre Londres et Paris et entre l'Angleterre et la Belgique. — <sup>20)</sup> Ce chiffre comprend les recettes pour les conversations mentionnées sous *V a*. — <sup>21)</sup> Ce chiffre comprend seulement les recettes des conversations mentionnées sous *V b* et celles des cabines publiques pour les conversations interurbaines. — <sup>22)</sup> Y compris les taxes terminales du Post Office. — <sup>23)</sup> Différences payées par les lignes garanties. — <sup>24)</sup> Capital dépensé pour les lignes interurbaines et les stations centrales jusqu'au 31 Décembre 1905. — <sup>25)</sup> Y compris : 1° Le capital dépensé pour les lignes interurbaines et les stations centrales jusqu'à la fin de l'année financière, s'élevant à fr. 19.525.000. 2° Les frais d'entretien des réseaux, à fr. 2.901.675.

**Grèce.** — <sup>1)</sup> Les lignes sont à fils doubles. — <sup>2)</sup> Fils bi-métalliques de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Les installations se font aux frais de l'Etat, mais les appareils téléphoniques sont à la charge des abonnés. — <sup>4)</sup> La construction, les installations et l'exploitation sont entre les mains des employés du télégraphe. — <sup>5)</sup> Il n'existe pas de données à ce sujet. — <sup>6)</sup> Les dépenses sont communes avec celles des postes et des télégraphes.

**Hongrie.** — <sup>1)</sup> 4 réseaux sont à fil simple et 100 à fil double. — <sup>2)</sup> Fils d'acier de 1,8 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Fils aériens. — <sup>4)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>5)</sup> 20 centimes par conversation. — <sup>6)</sup> 20 centimes par télégramme. — <sup>7)</sup> Unité de temps : 3 et 5 minutes. Il a été téléphoné en outre 280.959 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — <sup>8)</sup> Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, une partie des dépenses afférentes aux téléphones ne peut pas être indiquée. — <sup>9)</sup> A fil simple.

**Indes néerlandaises.** — <sup>1)</sup> Vingt et une compagnies, dont cinq seulement exploitent des réseaux interurbains. — <sup>2)</sup> Fil simple avec retour par terre. — <sup>3)</sup> Dont 135 km. de fil de cuivre de 3 mm. de diamètre, 484 km. de fil de cuivre de 2,5 mm. de diamètre, 2844 km. de fil d'acier N° 12 et fil de fer de 2 et 3 mm. de diamètre. — <sup>4)</sup> Fil d'acier Felten & Guillaume de 2,2 et 3 mm., fil de fer et de bronze, fil de fer galvanisé de 2, 3 et 4 mm., fil de cuivre N° 16 et fil d'acier N° 11, fil d'acier de 2, 2,2, 2,5, 3 et 3,5 mm. — <sup>5)</sup> Câble de 56 et 28 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air de Felten et Guillaume. — <sup>6)</sup> Fil d'acier. — <sup>7)</sup> En partie automatique. — <sup>8)</sup> Dont 1 dame. — <sup>9)</sup> La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent. Ils sont payés soit au mois, soit à la journée; les traitements mensuels varient entre fr. 15 et fr. 50 et les salaires journaliers varient entre 85 cts. et fr. 1,70. Les ouvriers de la Compagnie du chemin de fer de Deli sont logés par la Compagnie, et leur traitement médical est gratuit. — <sup>10)</sup> La plupart sont des hommes. A titre permanent; les traitements varient entre fr. 20 et fr. 70 par mois. — <sup>11)</sup> Hommes à titre permanent; les traitements varient entre fr. 16 et fr. 70 par mois. — <sup>12)</sup> Dont 4.158.314 de la Compagnie téléphonique indo-néerlandaise, qui exploite les réseaux de Batavia, Semarang, Soerabaja et Buitenzorg. — <sup>13)</sup> Pour renseignements de tarifs, voir la statistique téléphonique des années 1898 à 1904 avec les additions suivantes: I. Compagnie téléphonique „Tegal“: Microphones: Berliner, Humning et Lorenz. II. Compagnie téléphonique „Chemin de fer de Deli“: Prix d'abonnement par mois: a) pour les établissements d'agriculture et les maisons de commerce fr. 68 et fr. 48, pour la première installation, pour les autres installations fr. 48 et fr. 38; b) pour les hôtels fr. 48; c) pour les boutiques fr. 58; d) pour les autres abonnés fr. 38. — <sup>14)</sup> Vente de matériel rebuté et intérêt du capital de réserve. — <sup>15)</sup> Non compris les dépenses de 9 compagnies. — <sup>16)</sup> Non compris les dépenses de la Compagnie téléphonique „Blitar“, qui se sont élevées en tout à fr. 11.840.

**Indo-Chine française.** — <sup>1)</sup> Avec fil de retour (circuit métallique). — <sup>2)</sup> Fil de fer de 3 et de 2 mm. et fil de bronze de 1 mm. — <sup>3)</sup> Câble à 14 conducteurs, câble à 2 conducteurs sous gutta recouvert de plomb et câble sous papier à 56, 28 et 7 paires de conducteurs. — <sup>4)</sup> Fil bi-métal de 2 mm. — <sup>5)</sup> Dont 150 supplémentaires. — <sup>6)</sup> Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>7)</sup> Dames. — <sup>8)</sup> Le reste du personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>9)</sup> La taxe d'une conversation de 3 minutes est fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — <sup>10)</sup> Transmission gratuite. — <sup>11)</sup> Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,20. — <sup>12)</sup> Droits d'usage.

**Italie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Juillet 1904 au 30 Juin 1905. — <sup>2)</sup> Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., et les petits réseaux en fil de fer et de bronze de plusieurs diamètres. — <sup>3)</sup> Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types, l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronnée. Diamètre du conducteur de cuivre 1 mm. — <sup>4)</sup> Fil de bronze de 3 mm. — <sup>5)</sup> Fil de bronze de 4 mm. — <sup>6)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'indiquer séparément le nombre des employés et des agents d'Etat affectés au service téléphonique et d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>7)</sup> Tarifs: voir *Tarifs téléphoniques*, édition 1905, page 227. — <sup>8)</sup> Lignes en fil de fer ou d'acier de 3 mm. de diamètre, constituant de petits réseaux intercommunaux. La plupart des conversations est bornée aux mêmes réseaux. — <sup>9)</sup> Fil de bronze de 3 et de 2 mm.

# Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

**Japon, Formose et Corée.** — 1) Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1905 au 31 Mars 1906. — 2) Fils de cuivre dur N<sup>os</sup> 8, 12, 14, 17; fils de bronze silicieux N<sup>o</sup> 17; fils d'acier N<sup>o</sup> 12; fils de fer N<sup>os</sup> 11, 14 et fils bimétalliques N<sup>os</sup> 12 et 16. — 3) Câbles à isolation au papier et recouverts de gomme. — 4) Dont 20 circuits duplex et 22 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — 5) Fils de cuivre dur N<sup>os</sup> 8, 12, 14; fils d'acier N<sup>o</sup> 12; fils de fer N<sup>os</sup> 8, 11 et fils bimétalliques N<sup>o</sup> 12. — 6) La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — 7) Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,125. — 8) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — 9) Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

**Luxembourg.** — 1) Tous les réseaux sont reliés entre eux; 31 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — 2) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — 3) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2, 3 et 4 mm. — 4) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — 5) La taxe est fixée à 25 cts. pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 cts. pour toute autre communication. — 6) 10 cts. par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — 7) Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé: a) pendant les cinq premières années à fr. 100; b) pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 mètres à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pour chaque centaine de mètres ou fraction de centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du paiement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à plus de 1500 mètres de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel est fixé comme suit: a) pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 mètres à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 par centaine de mètres ou fraction de centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer d'après la disposition finale de l'alinéa 2 de l'article 4; b) pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; c) pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — 8) Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — 9) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — 10) Entretien, extension et amélioration du réseau.

**Natal.** — 1) Circuits métalliques. — 2) Fil de bronze phosphoreux pesant 40 lbs. par mille. — 3) Câbles couverts de plomb avec isolation à l'air et au papier; ils contiennent 104, 52, 26 et 13 paires de conducteurs en cuivre. — 4) Sur des poteaux télégraphiques. — 5) 2 hommes et 15 dames. Le salaire s'élève au maximum à 12 shillings par jour, les apprentis sont payés par le minimum de 4 shillings par jour. — 6) Système de batterie centrale.

**Norvège.** — 1) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1905 au 31 Mars 1906. — 2) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — 3) Y compris 3 km. de lignes sous-marines. — 4) Routes principales. — 5) Fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — 6) Dont 174 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — 7) Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., et exceptionnellement de bronze silicieux de 2 mm. de diamètre. — 8) Fils aériens. — 9) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 5039 km. — 10) Les câbles souterrains, ayant une longueur de 1320 km., sont communs aux télégraphes et aux téléphones. — 11) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fil de fer rond. — 12) La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — 13) Dont 321 sont aussi des bureaux télégraphiques. — 14) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 850 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (149 avec des appareils télégraphiques). — 15) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — 16) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — 17) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kr. (fr. 14) par an. Sans abonnement spécial, la transmission d'un télégramme par le téléphone coûte 20 öre. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — 18) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — 19) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — 20) Année astronomique de 1905. — 21) Y compris 9 km. de câbles

## Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

sous-marins. — <sup>22)</sup> Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — <sup>23)</sup> Y compris 61 km. de fils sous-marins. — <sup>24)</sup> Aucun relevé n'en a été fait. — <sup>25)</sup> Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — <sup>26)</sup> Unité de temps : généralement 5 minutes. — <sup>27)</sup> Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — <sup>28)</sup> A savoir : fr. 492.547 de frais d'entretien et fr. 302.459 de frais d'établissement.

**Nouvelle-Calédonie.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par terre. Fil de cuivre dur 15/10 et fil de fer galvanisé de 3 mm. — <sup>2)</sup> Une grande partie de ces lignes sont communes avec celles du réseau télégraphique. — <sup>3)</sup> 17 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — <sup>4)</sup> Les postes, télégraphes et téléphones forment un service placé sous le contrôle d'une Direction unique. Dans la plupart des stations, le personnel s'emploie à l'une ou à l'autre des branches du service, selon les besoins du moment. — <sup>5)</sup> La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — <sup>6)</sup> Tarif : a) Réseau de Nouméa : Abonnement principal fr. 150; abonnement supplémentaire fr. 75. b) Réseaux de l'intérieur : Abonnement fr. 20. Tarif des conversations : De cabine publique à abonné ou réciproquement 50 centimes; entre stations centrales reliées directement fr. 1; entre stations centrales non reliées directement fr. 2. Les taxes s'appliquent à l'unité de temps de 5 minutes. — <sup>7)</sup> Les dépenses représentant l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

**Orange River Colony.** — <sup>1)</sup> Circuit métallique. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre dur N° 16 et fil de bronze phosphoreux N° 18. — <sup>3)</sup> Câbles sous plomb avec armature et à circulation d'air logés directement dans le sol, à 217, 147, 108 et 27 paires de conducteurs. — <sup>4)</sup> En commun avec le service télégraphique. — <sup>5)</sup> A savoir : 2 dames et 1 homme. — <sup>6)</sup> Abonnement annuel pour les maisons de commerce fr. 375, pour les particuliers fr. 150. Pour les stations qui se trouvent à plus d'un mille de la station centrale, il est perçu un supplément de fr. 50 pour chaque quart de mille.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Fils de cuivre dur de 2,5 et 3 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre dur de 3 et 4 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques de 4, 7 ou de 14 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — <sup>4)</sup> Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — <sup>5)</sup> Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — <sup>6)</sup> Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — <sup>7)</sup> Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains; en outre, un nombre de 1023 personnes dispose d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — <sup>8)</sup> La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs et les ouvriers également sont communs aux deux services. — <sup>9)</sup> Dames. Ce personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — <sup>10)</sup> A partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1904 les personnes qui disposent d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — <sup>11)</sup> Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes au moins. Ce chiffre se décompose comme suit : 1.753.274 conversations interlocales et 152.325 internationales. — <sup>12)</sup> Produit de vente du guide téléphonique officiel. — <sup>13)</sup> A savoir : fr. 1.578.882 de frais d'établissement et fr. 84.103 de frais d'entretien. — <sup>14)</sup> Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué pour chaque cas par le gouvernement. Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 5 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples. — <sup>15)</sup> Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant les réseaux exploités par la „Nederlandsche Bell-Telefoon Maatschappij“ et par la „Goudsche Telephon Maatschappij“. — <sup>16)</sup> Ce nombre est partiellement taxé.

**Portugal.** — <sup>1)</sup> Le service téléphonique étant réuni à celui du télégraphe, il n'est pas possible d'établir les chiffres afférents à ces rubriques.

**Roumanie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1905 au 31 Mars 1906. — <sup>2)</sup> Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes : Bucarest, Braila, Constantza, Craiova, Galatz, Jassi et Ploesti. Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — <sup>3)</sup> 5105 km. de fil de bronze silicieux de 1,5 mm. et 175 km. de fil d'acier de 0,2 mm. Câbles téléphoniques employés pour les lignes souterraines des réseaux urbains, sont isolés au papier et à l'air sec, munis d'une gaine de plomb, de 25, 50, 150, 175 et 200 circuits doubles de 0,9 mm. de diamètre. — <sup>4)</sup> 2 circuits appartenant à l'Etat, fil d'acier de 2 mm., avec retour par la terre; 2001 circuits appartenant aux départements, 195 circuits particuliers qui sont reliés à des postes téléphoniques de l'Etat et 146 circuits privés non reliés à des postes téléphoniques publics (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés). — <sup>5)</sup> 13 appartenant à l'Etat, à savoir : 5 circuits fil d'acier, 1 circuit fil de fer 3 et 4 mm. et 7 circuits fil de bronze silicieux de 3 mm., 160 aux départements, 960 aux particuliers, 10 privés et 10 servant à la téléphonie par les divers systèmes; tous ces circuits sont avec fil d'acier de 3 mm. — <sup>6)</sup> Entre Bucarest et Roustchouk, Bucarest et Budapest. — <sup>7)</sup> 978 km. de lignes d'Etat, 20.991 km. de lignes départementales, 2878 km. de lignes particulières, 739 km. de lignes privées et 1489 km. servant à la téléphonie par les divers systèmes. — <sup>8)</sup> 2324 km. de fil

## Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

appartenant à l'Etat, 23.619 km. aux départements, 4200 km. aux particuliers, 774 km. de fils privés et 2978 km. servant à la téléphonie par les divers systèmes. — <sup>9)</sup> 163 de l'Etat et 2734 départementales. — <sup>10)</sup> 2849 de l'Etat, 1373 particuliers et 188 privés. — <sup>11)</sup> Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, le service d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargé de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique des stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des administrations départementales. — <sup>12)</sup> Y compris le nombre des télégrammes téléphonés dans les réseaux interurbains. Le nombre total des avis téléphoniques est de 224.501. Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvus de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service de phonogrammes; nombre total de phonogrammes: 68.166. — <sup>13)</sup> Ce chiffre comprend: Nombre des conversations échangées entre Roumanie et Bulgarie: 3626 provoquées par les bureaux de Roumanie, 3855 provoquées par les bureaux de Bulgarie, 976 avis téléphoniques, et entre Roumanie et Hongrie: 3529 provoquées par les bureaux de Roumanie, 1164 provoquées par les bureaux de Hongrie, 2286 avis téléphoniques. — <sup>14)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. — <sup>15)</sup> Les taxes de conversations interurbaines sont confondues avec celles de conversations urbaines. — <sup>16)</sup> Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

**Russie.** — <sup>1)</sup> Ces données se rapportent aux communications interurbaines Varsovie-Lodz et St Pétersbourg-Moscou. — <sup>2)</sup> Le décompte statistique de la quantité annuelle des conversations téléphoniques n'a pas été établi, par la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance, sans qu'il soit possible de déterminer, même approximativement, le nombre effectif des conversations qui auront lieu. — <sup>3)</sup> Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par des particuliers.

**Sénégal.** — <sup>1)</sup> Fil simple. — <sup>2)</sup> Fil de fer de 3 mm. de diamètre et fil bimétallique de  $\frac{23}{10}$  et  $\frac{11}{10}$ . — <sup>3)</sup> Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — <sup>4)</sup> Les installations sont faites aux frais des abonnés.

**Serbie.** — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis exclusivement par des fils doubles (circuits métalliques). — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Les câbles contiennent 56 et 112 paires de conducteurs en fil de cuivre de 0,8 mm. de diamètre; ils sont isolés au papier et à l'air, munis d'une gaine de plomb et revêtus d'une armature en fil de fer. — <sup>4)</sup> Fils de fer de 5 mm. de diamètre. — <sup>5)</sup> Fils de bronze de 3 mm. de diamètre. — <sup>6)</sup> La direction est confondue avec celle des télégraphes; les directeurs et adjoints, les chefs d'équipe et les monteurs s'occupent des deux services. — <sup>7)</sup> Dont 89.836 phonogrammes. — <sup>8)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

**Suède.** — <sup>1)</sup> Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre, et de fer de 3 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont au papier et à l'air, de 7 à 500 fils doubles. — <sup>2)</sup> Dans ce chiffre sont comprises aussi les lignes communes pour les fils télégraphiques et téléphoniques, ayant une longueur de 7480 km. — <sup>3)</sup> 632 km. à fil simple et 74.972 km. à fil double. Les circuits interurbains sont de cuivre dur de 3 ou 4,5 mm. et les circuits courts de fer de 3 mm. de diamètre. Les vieux fils sont en partie de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7 ou 3,3 mm. et de fer de 4 ou 5 mm. — <sup>4)</sup> Dont 1120 appareils à l'usage du public, installés chez les abonnés. — <sup>5)</sup> La plupart en commun pour les services télégraphique et téléphonique. — <sup>6)</sup> La plupart des téléphonistes sont des dames. — <sup>7)</sup> Période de 3 minutes. — <sup>8)</sup> Les services des télégraphes et des téléphones étant réunis, les recettes diverses, se montant à fr. 242.342, ne peuvent être exactement décomposées. Pour les deux services, le total des recettes s'est monté à fr. 12.842.824. — <sup>9)</sup> Y compris les taxes pour les conversations locales entre abonné et cabine publique ou réciproquement. — <sup>10)</sup> La réunion des services des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Les dépenses pour le personnel des deux services se sont montées à fr. 4.694.732, et les frais de construction et d'entretien pour les établissements téléphoniques à fr. 3.144.803. La totalité des dépenses s'est élevée à fr. 12.648.206, y compris fr. 3.449.146 payés pour l'amortissement des emprunts. — <sup>11)</sup> Dont 2 dans des villes. — <sup>12)</sup> Dont 3 dans des villes. — <sup>13)</sup> Il n'existe pas de données exactes à ce sujet.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. A la fin de 1905, il y avait 20.554 abonnés reliés par des lignes à simple fil, 29.240 abonnés reliés par des lignes à double fil et 411 abonnés reliés par des lignes avec fil de retour commun, non compris les abonnements indépendants. — <sup>2)</sup> Longueur totale des sections de lignes souterraines. Plusieurs canaux posés sur le même parcours ne forment qu'une seule section de ligne. — <sup>3)</sup> Encore en partie fils de bronze de 1,25 mm.; dès 1899, les nouvelles constructions se font exclusivement en fil de bronze de 1,5 mm. — <sup>4)</sup> Lignes urbaines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre 0,8 mm. Lignes interurbaines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 14 et 28 conducteurs doubles. Diamètre: 1,5 mm. Dans le centre des grands réseaux seulement ces câbles sont introduits dans des tuyaux en fonte; le reste, formant la plus grande partie des câbles, est posé dans des fers zorès. Les

## Statistique des communications téléphoniques, année 1905.

## Observations

câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature de fil de fer plat. Y compris les conducteurs de réserve des câbles interurbains. — <sup>5)</sup> La longueur totale des fils du réseau téléphonique entier de 252.236 km. comprend 83.829 km. de fils aériens et 168.407 km. de fils souterrains. — <sup>6)</sup> Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — <sup>7)</sup> Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — <sup>8)</sup> La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *b* (réseaux urbains). — <sup>9)</sup> Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 39.416 km. — <sup>10)</sup> Les conducteurs de réserve des câbles interurbains sont compris dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *c* (réseaux urbains). — <sup>11)</sup> Y compris 891 stations communales, mais non compris un certain nombre de stations d'abonnés autorisées au service public. — <sup>12)</sup> La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>13)</sup> En outre, 43 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — <sup>14)</sup> A savoir: 336 à titre permanent et 100 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 4 à fr. 6,50 par jour. — <sup>15)</sup> Non compris 633 téléphonistes qui exercent encore une autre profession et 199 téléphonistes de réserve. — <sup>16)</sup> Y compris 115.285 conversations internationales partantes. — <sup>17)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Tarifs téléphoniques*, édition 1905, pages 305 à 332. — <sup>18)</sup> Les recettes (sur-taxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 31.335) sont contenues dans le produit des télégrammes. — <sup>19)</sup> Y compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 460.022. — <sup>20)</sup> Y compris fr. 157.011 pour conversations internationales. — <sup>21)</sup> Y compris fr. 847.932 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.288.216 (15 %) pour amortissement ordinaire et fr. 303.641 (solde actif de l'année 1905) pour amortissement extraordinaire du compte de construction.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Dont 10 à fil simple. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de  $\frac{11}{10}$  et  $\frac{15}{10}$  mm. — <sup>3)</sup> Fils de cuivre de 2 et  $2,5$  mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — <sup>4)</sup> Les circuits téléphoniques sont posés sur les mêmes appuis que les lignes télégraphiques. — <sup>5)</sup> Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — <sup>6)</sup> Les abonnements sont de deux sortes: *a)* à forfait, fr. 200 par an ou fr. 150 suivant l'importance des villes; *b)* à conversations taxées, fr. 40 par an. Les appareils et la ligne reliant les postes au bureau central dans un rayon de mille mètres sont établis et entretenus moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payables en quatre annuités décroissantes. Au delà du rayon de mille mètres, la construction de la ligne donne lieu au paiement d'une taxe supplémentaire. Taxe des conversations par unité de durée de 3 minutes: *a)* 10 centimes par conversation locale; *b)* 25 centimes pour les conversations vicinales; *c)* 40 centimes pour les conversations régionales; *d)* la taxe interrégionale est de 50 centimes jusqu'à 150 km. et s'accroît de 25 centimes par 75 km.

